



Resiliation contrat telephonie en tant que professionnel

Par LACOMTASSE

Bonjour,

Nous souhaitons changer d'opérateur téléphonique/box car le réseau adsl est très mauvais, les prix sont exorbitants pour passer à la fibre et surtout il ne propose pas de décodeur TV. Une facturation d'un service tous les mois d'une cinquantaine d'euros pour un standard téléphonique que nous n'avons pas, plusieurs réclamations sans suite pour arreter les prelevements. Outre , l'engagement courre jusqu'en 2027, soit plus de 4000? à donner pour résilier. Existe t il une solution pour arreter cette situation sans devoir payer cet engagement qui est largement payé avec le service de standard preleve sans raison. On voudrait jusque cela s'arrete et ne plus avoir affaire avec cette société.
merci de votre réponse.

Aurore (exploitant agricole)